

LES ÉLECTIONS

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉLUS PAR ACCLAMATION

Conserveurs	Libéral
Argenteuil	Abbott
Bonaventure	Riöpel
Bagot	Mousseau
Beauharnois	Bergeron
Deux-Montagnes	Daoust
Dorchester	Lesage
Hochelega	Desjardins
Laval	Quimet
Nicolet	Méthot
Ottawa	Wright
Richmond et Wolfe	Ives
Shebrooke	Hall
Témiscouata	Granbois
Iberville	Béchar

MIS EN NOMINATION

COMTÉS	MINISTÉRIELS	OPPOSITIONNISTES
Beauce	Jos. Bolduc	F X Lemieux
Bellechasse	G Amyot	Pacaud
Berthier	Cuthbert	Sylvestre
Brome	Boright	Fisher
Chambly	Benoit	Berthiaume
Champlain	Montplaisir	Turcotte
Charlevoix	F X Gimon	Kane
Chateauguay	Quinn	Holton
Chicoutimi & Saguenay	J A Gagné	
Compton	J Pope	Cairns
Drummond Arthabaska	Bourbeau	Cannon
Gaspé	Fortin	
Huntingdon	Davidson	Sriver
Jacques-Cartier	Girouard	Lafamme
Joliette	McConville	Guilbeault
Kamouraska	Blondeau	Bouchar
Laprairie	Pinsonnault	Bouidoux
L'Assomption	Hurteau	Gauthier
Lévis	Blanchet	Fréchette
L'Islet	Chouinard	Casgrain
	Dufour	
Lothinière	Ross	Rinfret
Maskinongé	Houde	Caron
Mégantic	Fréchette	Olivier
Missisquoi	Baker	Cloyes
	Brigham	
Montcalm	Dugas	Magnan
Montmagny	Landry	Choquette
Montmorency	Valin	C Langelier
Montréal-Est	Coursol	Robert
Montréal-Centre	Curran	Farrell
Montréal-Ouest	Gault	Ward
Napierville	Coupal	Catudal
Pontiac	Bryson	McCuaig
	Somerville	
Portneuf	Vallée	St-Georges
Québec-Centre	Bossé	Malouin
Québec-Ouest	McGreevy	Humphrey
Québec-Est	Rhéaume	Laurier
Québec-Comté	Caron	Bédard
Richelieu	Massue	Barthe
Rimouski	Billy	Fiset
Rouville	Gigault	Larreau
Saint-Hyacinthe	Tellier	Bernier
Saint-Jean	Arpin	Bouassa
Saint-Maurice	Désautniers	Lamy
Shefford	Auger	Huntington
Soulanges	Lanthier	DeBeaujeu
Stanstead	Colby	Rider
Terrebonne	Nantel	Poirier
Trois-Rivières	Langevin	Bureau
Vaudreuil	Lapointe	F X Archambault
	Desrosiers	
	McMillan	
Verchères	Ducharme	Geoffrion
Yamaska	Vanasse	Gladu

LES ÉCHECS

Montréal, 15 juin 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

SOLUTIONS JUSTES :

No. 313. — MM. H. Lupien, Québec ; H. Lalandry, New-York ; V. Gagnon, S. Tudiou, Eusébe J. Maurien, Québec ; F. H. Gingras, Trois-Rivières ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; E. Legault, Ottawa ; N. H. Guérin, M. Lafrenais, P. Fabien, L. Dargis, Montréal ; Un amateur, Terrebonne.

NOUVELLES.

TOURNOI D'ÉCHECS DE VIENNE.—La semaine qui vient de finir a été un désastre pour le champion américain, M. Mackenzie, qui a perdu contre MM. Mason et Bird, et fait partie nulle avec MM. Ware et Paulsen. M. Steinitz vient maintenant en premier lieu avec un total de 18 parties ; MM. Mason et Winawer, 17 ; MM. Mackenzie et Zukertort, 15½ ; M. Englisch, 15 ; M. Blackburne, 14½ ; M. Ware, 8.

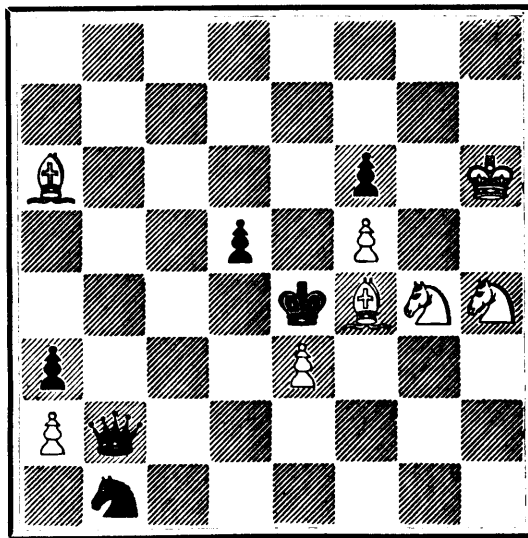
Au banquet annuel du Cercle des Échecs de Paris, qui a eu lieu sous la présidence de M. le général marquis d'Andigné, M. Boisterre a lu une remarquable poésie de M. Louis Griveau, dans laquelle il s'excuse de ne pouvoir assister au banquet ; voici la péroraison de cette spirituelle pièce de vers que nous empruntons à la *Stratégie* :

Certains gens peu sérieux,
Sans doute des gens de théâtre,
Prétendent que le roi des jeux,
Les Echecs n'ont rien de folâtre,
Que, fixés sur notre fauteuil
Ou que, cloués sur notre chaise,
Nous paraissions mener le deuil
De la belle gaieté française.
Ils trouvent peu récréatif
Et peu conforme à l'hygiène
De pousser, sans pressant motif,
Des morceaux d'ivoire ou d'ébène.
Ils disent que notre jeu savant,
Est ennuyeux comme la pluie.
Que c'est mortel, que c'est crevant,
Que c'est le monde où l'on s'ennuie.
Bondissant contre ce grief,
Prouvez leur donc que l'on s'amuse
Dans notre petit cercle. Bref,
Faites bon accueil à ma Muse.
Lorsque grise à n'y voir plus clair
Il faudra qu'elle se repose
Alors suppliez monsieur Clerc
De vous fredonner quelque chose.

PROBLEME No. 314.

Composé par M. W. T. PIERCE.

NOIRS.—6 pièces.



BLANCS.—8 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 313.

Blancs. Noirs.
1 C 5e R 1 Ad libitum.
2 Mat selon le coup des Noirs.

Entre amateurs de théâtre.
—C'est malheureux que Sarah soit partie du Théâtre Français !
—Pourquoi ?
—Parce qu'elle aurait joué dans la *Famille Poisson*.
—Quel rôle ?
—*L'arête*.

RIEN DE SUPÉRIEUR.—C'est ce que dit un correspondant après avoir entendu raconter par M. Marsden sa guérison presque miraculeuse opérée par l'Huile de St. Jacob ; il avait souffert depuis près d'un an d'un rhumatisme aigu et il a suffi d'une seule bouteille pour opérer cette guérison.—*Standard*. Syracuse.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

On recevra à ce Bureau, jusqu'à jeudi le 22me jour de JUIN courant à midi, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour appareil de chauffage, Montréal, P. Q.," pour poser et compléter un appareil de chauffage dans la bâtisse du Revenu de l'Intérieur, Montréal, P. Q., suivant les plans et devis que l'on peut voir en s'adressant au bureau de A. Raza, Ecr., architecte, Montréal, P. Q., ainsi qu'au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, le et après JEUDI le 8me jour de Juin courant.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leur soumission en considération que si elle est faite sur les formules fournies par ce Ministère, et signée de leur signature véritable.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, }
Ottawa, 6 Juin 1882.



CANAL MURRAY.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Murray," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, mardi le vingt-septième jour de juin prochain, pour la formation d'un canal devant relier les eaux supérieures de la Baie de Quinté avec le Havre de Presqu'île, sur le lac Ontario.

On pourra voir à ce bureau et à Brighton, une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après jeudi le huitième jour de juin prochain ; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$3,000 ; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 22 mai 1882.



NAVIGATION DE LA RIVIERE TRENT.

Canaux de Fenelon Falls, Rapides Buckhorn et Burleigh.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour la navigation de la rivière Trent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest, mercredi, le cinquième jour de juillet prochain, pour la construction de deux écluses d'ascension, piliers de pont et autres travaux à Fenelon Falls ; aussi pour la construction d'une écluse aux Rapides Buckhorn, et pour la construction de trois écluses, une digue et piliers de pont aux Chutes Burleigh.

Les travaux à chacun de ces endroits seront adjugés séparément.

On pourra voir à ce bureau des cartes des différents endroits ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après mercredi, le vingt-neufième jour de juin prochain ; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission. Semblable renseignement au sujet des travaux à faire à Fenelon Falls sera fourni à cet endroit-là, et quant à ceux de Buckhorn et Burleigh, on pourra obtenir ces renseignements au bureau de l'ingénieur local, Peterborough.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions pour les divers travaux devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, comme suit :

Pour les travaux de Fenelon Falls, \$1,000
do Rapides Buckhorn, 500
do Chutes Burleigh, 1,500

Et que ces diverses sommes seront confisquées si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 22 mai 1882.

\$200 de récompense. — Cette récompense sera payée à quiconque donnera des informations pour la découverte et la conviction des personnes vendant des Amers de Houblon falsifiés, contrefaits ou imités, ou toutes autres préparations avec le mot de *Houblon*, en vue de frauder le public. Les véritables *Amers de Houblon* ont une gerbe de houblon vert imprimée sur le blanc de l'étiquette, et sont les seuls purs et le meilleur remède contre les maladies du foie, des rognons et du système nerveux. Méiez-vous de toutes les autres préparations annoncées dans les journaux comme étant les "Amers de Houblon." Quiconque débitant aucune contrefaçon sera poursuivi.—Compagnie manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirop Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.